

Sous-section 3.—Appareils prothétiques et chirurgicaux

La Division des services prothétiques du ministère des Affaires des anciens combattants, établie en août 1916, doit d'abord fournir tous les appareils prothétiques et orthopédiques aux anciens combattants et aux autres personnes ayant droit à ces appareils en vertu de l'arrêté en conseil C.P. 4465 et de ses amendements. Dans ce dernier cas, les ministères intéressés sont le ministère de la Défense nationale et celui des Mines et Ressources ainsi que les chemins de fer Nationaux du Canada et les commissions provinciales des accidents du travail.

L'organisation se compose d'un centre principal de fabrication et d'ajustage à Toronto et de onze centres régionaux établis dans les villes canadiennes importantes, pourvus d'installations pour la mensuration, l'ajustage, la modification et l'entretien des membres artificiels, les chaussures orthopédiques, les éclisses, les bretelles, les yeux artificiels et autres appareils. Des appareils orthopédiques d'ordre secondaire, tels que les bandages herniaires, les verres, les appareils pour les sourds, les jambières, etc., sont achetés de fabricants particuliers.

Voici la distribution à compter de 1940:—

Année terminée le 31 mars—	Articles entièrement fabriqués	Articles achetés et en stock	Total des livraisons
	nombre	nombre	nombre
1941.....	15,167	15,944	31,111
1942.....	16,625	16,460	33,085
1943.....	19,601	17,024	36,625
1944.....	21,990	17,847	39,837
1945.....	27,472	27,423	54,895
1946.....	36,484	56,797	93,281
1947 (estimation).....	38,971	70,829	109,800

Le nombre de patients ayant reçu des appareils au cours de l'année financière 1946-1947 dépasse 78,000.

La division poursuit des recherches intensives sur les prothèses en collaboration avec le Conseil national de recherches et se tient à la hauteur des perfectionnements à l'étranger. Elle sert aussi de trait d'union entre le ministère et l'Institut national canadien des aveugles, qui pourvoit à la formation et à la surveillance des anciens combattants aveugles, l'Institut national des sourds et des durs d'oreille sur des questions concernant les anciens combattants souffrant de surdité, et la Société canadienne des amputés sur les cas d'amputation chez les anciens combattants.

Sous-section 4.—Services dentaires

Un bref historique des services dentaires depuis leur création en 1919 jusqu'au 31 mars 1946 a paru dans l'édition de 1946 de l'*Annuaire*, aux pp. 1092-1094.

La décentralisation des services s'est terminée en octobre 1946 avec l'inauguration du dernier des bureaux dentaires régionaux à North-Bay (Ont.). Actuellement, 44 cliniques dentaires sont établies dans 16 districts. La création de ces bureaux et la constitution de leur personnel ont été le moyen de venir à bout de cette tâche qui paraissait presque insurmontable. La forte accumulation de demandes de traitements dentaires après le licenciement, en cours à la fin de l'année financière 1945-1946, avait disparu, à quelques exceptions près, au début de l'automne de 1946.

Jusqu'au 31 mars 1947, environ 650,000 requérants avaient été déclarés admissibles au traitement et le traitement autorisé dans leur cas; environ 11 p. 100